

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 mai 2016

10^{ème} **Commission**
N° CP-2016-5-10-1

Service instructeur

DSOL - Direction de l'action sociale de proximité

Service consulté

**RAPPORT RELATIF A LA CONVENTION TYPE DE PARTENARIAT ENTRE LE
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN, L'ASSOCIATION EPICES ET LES
COLLEGES MULHUSIENS CONCERNANT L'ACTION A LA PARENTALITE
INTITULEE "LA CUISINE EN PARTAGE"**

Résumé : Les Espaces Solidarité Mulhouse Ouest (Doller) et Mulhouse Est (Drouot) travaillent en collaboration avec l'Association EPICES (Espace de Projets d'Insertion Cuisine et Santé) de Mulhouse dans le cadre d'une action de soutien à la parentalité intitulée "La cuisine en partage".

Cette action consiste en un atelier de cuisine où un groupe de parents et de collégiens, accompagné d'un cuisinier professionnel, de l'enseignante et de l'éducateur à la parentalité, confectionnent ensemble des plats à partir de produits de saison. Elle se déroule dans les collèges mulhousiens (Jean Macé, Bourtzwiller et St Exupéry). La finalité est de rompre l'isolement des parents, de développer du lien social, de soutenir la fonction parentale et, in fine, d'améliorer l'alimentation des familles.

Une convention type de partenariat, sans engagement financier, associant le Département, le collège et l'association EPICES encadre ce partenariat.

L'action à la parentalité, intitulée « **La cuisine en partage** », vise à mettre en réseau des acteurs de l'éducation, de l'insertion professionnelle, du social, des parents et des collégiens (classes de SEGPA pour l'essentiel) des quartiers mulhousiens.

1. Les constats

Les parents ont souvent une mauvaise connaissance de l'institution scolaire, des droits et devoirs des élèves, ainsi que des modalités d'exercice de leur parentalité dans ce cadre. Les familles, de plus en plus, ne prennent plus le temps de cuisiner, de se mettre à table et de partager un repas ensemble.

Les parents des milieux défavorisés sont particulièrement impactés par des problèmes de santé liés à une mauvaise alimentation, problèmes qui rejaillissent sur leurs enfants. La cuisine que l'on réalise et que l'on mange ensemble ou en famille est un moyen de restaurer l'estime de soi, de favoriser les temps d'échanges entre les membres de la famille et de contribuer ainsi à l'amélioration du lien social.

2. L'action et sa finalité

L'action consiste en un atelier de cuisine où un groupe de parents et de collégiens, accompagné d'un cuisinier professionnel, de l'enseignante de SEGPA et de l'éducateur à la parentalité, confectionnent ensemble, selon les suggestions du groupe, des plats à partir de produits de saison.

L'idée est aussi de permettre à ces parents de venir au collège dans un cadre autre que scolaire et, s'agissant de l'éducation de leurs enfants, de partager et d'échanger avec d'autres parents, des jeunes, des professionnels du collège et des Espaces Solidarité autour du support valorisant qu'est la cuisine, de réaliser un repas équilibré à partager sur place ensemble et/ou de l'emporter et de le partager en famille. Cet atelier cuisine peut aussi donner lieu à un repas pédagogique, qui permet aux collégiens, en présence de parents, d'acquérir, en situation, des compétences professionnelles, en développant leurs savoir-faire en matière de techniques culinaires mais aussi d'hygiène et sécurité, d'apprentissage du service.

Le rythme de l'action est fixé par l'Association EPICES, le collège et l'éducateur à la parentalité, en fonction des impératifs d'organisation du temps scolaire des collèges, à raison d'une à deux fois par mois ou toutes les six semaines. Jusqu'à huit collégiens de 4^{ème} et 3^{ème} SEGPA et quatre parents prennent part à l'action. Trois collèges mulhousiens (Jean Macé, Bourtzwiller et Saint Exupéry) prennent déjà part à ce travail qui a vocation à se développer sur les autres collèges de la Ville.

Cette action de soutien à la parentalité ambitionne de :

- rompre l'isolement des parents (familles monoparentales, précaire,...),
- développer le lien social,
- modifier les représentations de chacun (professionnels des collèges et des Espaces Solidarité/parents/enfants),
- soutenir la fonction parentale et valoriser les compétences d'éducation,
- faciliter l'accès à la scolarité obligatoire par une meilleure compréhension des parents du cadre scolaire,
- et améliorer l'alimentation des familles.

Ce temps se veut ouvert et convivial pour donner à tous (parents, collégiens et professionnels) la possibilité de se découvrir et de se rencontrer autrement que dans le cadre classique et formel de l'institution scolaire.

3. Public ciblé par l'action et professionnels impliqués

Cette action sera proposée aux :

- parents suivis par le service social (assistante sociale, puéricultrice, éducateur à la parentalité),
- collégiens de classe de SEGPA.

Les professionnels intervenant sont les suivants :

- un cuisinier pour l'Association EPICES,
- un enseignant de SEGPA pour le collège,
- un éducateur à la parentalité pour le Conseil départemental.

Cette action constitue une réponse nouvelle à des besoins identifiés par les professionnels des Espaces Solidarité : nécessité de mobilisation des familles au sein même de l'institution scolaire pour accompagner au mieux le parcours des élèves, intégration d'un public défavorisé à la vie du collège et de la cité, faire ainsi tomber les barrières culturelles, linguistiques et sociales et prévenir les problèmes de santé (obésité, maladies cardio-vasculaires, diabète).

La convention jointe en annexe précise les engagements de chacun des partenaires et ne comporte aucune incidence financière pour le Département.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'approuver et de m'autoriser à signer la convention-type de partenariat entre le Département du Haut-Rhin, l'Association EPICES et les collèges concernés par la mise en place de cette action de soutien à la parentalité.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written in a cursive style.

Eric STRAUMANN